
Association des Personnels Sportifs des Administrations du département de la Seine Saint Denis

Déclarée APSAD 93 sous le n°71319 | Agrément Jeunesse et Sport n°93969
Liée par convention avec le Conseil Général pour la
Promotion du Sport de masse.

Bilan d'activité



2014

Convention collective code NAF 8551 Z : Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisir

APSAD 93 -
184-186 avenue Paul Vaillant Couturier | Immeuble Colombe rez-de-dalle - 93000 Bobigny
courriel : president@apsad93.fr

Préambule :

En juin 2014, un nouveau Bureau directeur a été élu par l'Assemblée générale de l'APSAD93 et à cette occasion sa présidence a connu une alternance.

Ce renouveau a été l'occasion d'engager des travaux importants sur les documents régissant le fonctionnement de l'association.

Ainsi, les statuts et le règlement intérieur général ont été révisés et modernisés pour s'adapter à l'évolution des pratiques de l'association et de sa gouvernance.

Ces documents ont fait l'objet de deux votes ; ils ont été adoptés en Conseil d'administration le 30 mars 2015 et lors de l'Assemblée générale du 13 avril 2015.

Par ailleurs, et parallèlement aux activités habituelles des différentes sections de l'association, le pôle animation de l'APSAD93 a organisé tout au long de l'année des manifestations destinées à rassembler les agents du Département autour d'événements sportifs ou ludiques et ainsi renforcer le sentiment d'appartenance des agents.

Ci-dessous, les principaux événements de la saison 2014 :

Samedi 25 janvier - Galette dansante

A l'occasion de la nouvelle année, l'APSAD93 a réuni ses adhérents autour d'une galette et leur a proposé des animations dansantes sous forme d'initiations aux claquettes, à la country, la salsa ou la danse orientale.

Samedi 08 mars - Tournoi inter directions de Futsal

Après plusieurs années d'interruption la section « Futsal » a proposer de relancer un événement footballistique, mais en salle.

La journée de la Femme a donc été l'occasion de réunir toute la journée 12 équipes mixtes au Gymnase du Cossec de Livry-Gargan.

L'inscription était gratuite et ouverte à tous les agents du Conseil départemental, adhérents ou non de l'APSAD93. C'est l'équipe mixte de la DEA qui a emporté le trophée de la compétition amicale tandis que la DEEFI emportait de son côté la coupe du fairplay.

De nombreux supporters ont encouragé les équipes et assuré une ambiance chaleureuse.

Samedi 24 mai - Tournoi interne de Badminton

A l'initiative de la section badminton un tournoi a été organisé au Cossec de Livry-Gargan.

A l'issue de cette compétition réservée aux membres de la section, un jeu libre a été proposé aux adhérents de l'APSAD93 afin de leur faire découvrir cette discipline et de peut être faire naître de nouvelles vocations.

1^{er} juin - 2^{ème} gala de danse

En 2013, la 1^{ère} édition du gala de danse a connu un vif succès en proposant des démonstrations de danse orientale, de claquettes, de salsa, country et autre zumba.

A la demande générale, cette manifestation a donc été rééditée en 2014 dans une salle de la zone d'activité « Chanteloup » à Aulnay-Sous-Bois. Elle a réunit plus de 150 spectateurs.

Près de 70 danseurs et danseuses des différentes sections se sont prêtés avec bonne humeur à cet événement qui s'est clôturé par un buffet convivial et naturellement... avec de la danse.

29 septembre – 2^{ème} forum de l'APSAD93

De 11h30 à 14h00, c'est dans la salle de conférences du bâtiment Colombe à Bobigny que les 20 sections de l'APSAD93 étaient au rendez-vous pour la seconde édition de son forum annuel.

Cette rencontre avec les agents du Département est l'occasion de leur faire connaître l'ensemble des disciplines pratiquées au sein de l'APSAD93, de leur présenter les animateurs et professeurs et bien naturellement de leur proposer une adhésion pour la saison sportive à venir.

Le forum qui devient institutionnel est aussi l'occasion de diffuser la vidéo du gala de danse de l'année.

Bilan budgétaire 2014



Ressources associatives

2014 : 142 638 €

2013 : 130 154 €

➔ augmentation de +9,6% : +12 484 €

- Subventions reçues du Conseil Général pour 82 K.€.
- Sponsoring pour 3 K.€.
- Cotisations des adhérents pour 58 K.€.

Dépenses

Charges de fonctionnement :

2014 : 87 133 €

2013 : 97 136 €

➔ -10,3% : -10 003 €

Résultat de l'exercice

Charges de fonctionnement :

2014 : 12 110 €

2013 : 427 €

➔ + 0,6% : 11 683 €

Le résultat positif est la résultante de l'arrêt des dépenses non obligatoires (salaires, locatif, et charges obligatoires) de fin d'année 2014. Cette décision est consécutive au retard du versement de la seconde partie de la subvention de 2014. Une partie de cette avance de trésorerie permet une capacité d'autofinancement pour la gestion d'incidents futurs. Néanmoins, une partie des dépenses de fin 2014 a été effectuée en début d'année 2015. Il sera donc intéressant d'analyser l'incidence au moment du bilan 2015.

Le Bilan de votre Anné
2014

Dominique Harl & Associés

SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ

	2014	2013	Évolution	
Produits de fonctionnement	142 828 €	141 966 €	+862 €	+0,6% →
Marge globale	190 €	11 812 €	-11 622 €	-98,4% ⚡
Charges de fonctionnement	87 133 €	97 136 €	-10 003 €	-10,3%
Impôts et taxes	33 €	63 €	-30 €	-47,6%
Charges de personnel	42 983 €	43 493 €	-510 €	-1,2%
Dotations aux amortissements	552 €	843 €	-291 €	-34,5%
Résultat courant non financier	12 127 €	427 €	+11 700 €	
Résultat courant	12 127 €	427 €	+11 700 €	
Résultat exceptionnel	-17 €	0 €	-17 €	
Résultat de l'exercice	12 110 €	427 €	+11 683 €	

APSAD 93 Page 21 Entretien du 20/05/2014

Le Bilan de votre Anné
2014

Dominique Harl & Associés

CHARGES EXTERNES (DÉTAIL)

	2014	2013	Évolution	
Fournitures consommables	14 316 €	17 304 €	-2 988 €	-17,3%
Locations, Charges locatives	22 526 €	5 311 €	+17 215 €	+324,1%
Entretien, Réparations	415 €	1 127 €	-712 €	-63,2%
Primes d'assurance	1 513 €	1 779 €	-266 €	-15%
Intermédiaires et honoraires	13 995 €	12 758 €	+1 237 €	+9,7%
Publicité	89 €	124 €	-35 €	-28,2%
Transports	18 €	0 €	+18 €	
Déplacements, Réception	4 515 €	41 095 €	-36 580 €	-89%
Frais postaux, Télécom.	959 €	1 347 €	-388 €	-28,8%
Frais bancaires	158 €	326 €	-168 €	-51,5%
Autres services extérieurs	28 630 €	15 964 €	+12 666 €	+79,3%
TOTAL	87 133 €	97 136 €	-10 003 €	-10,3%

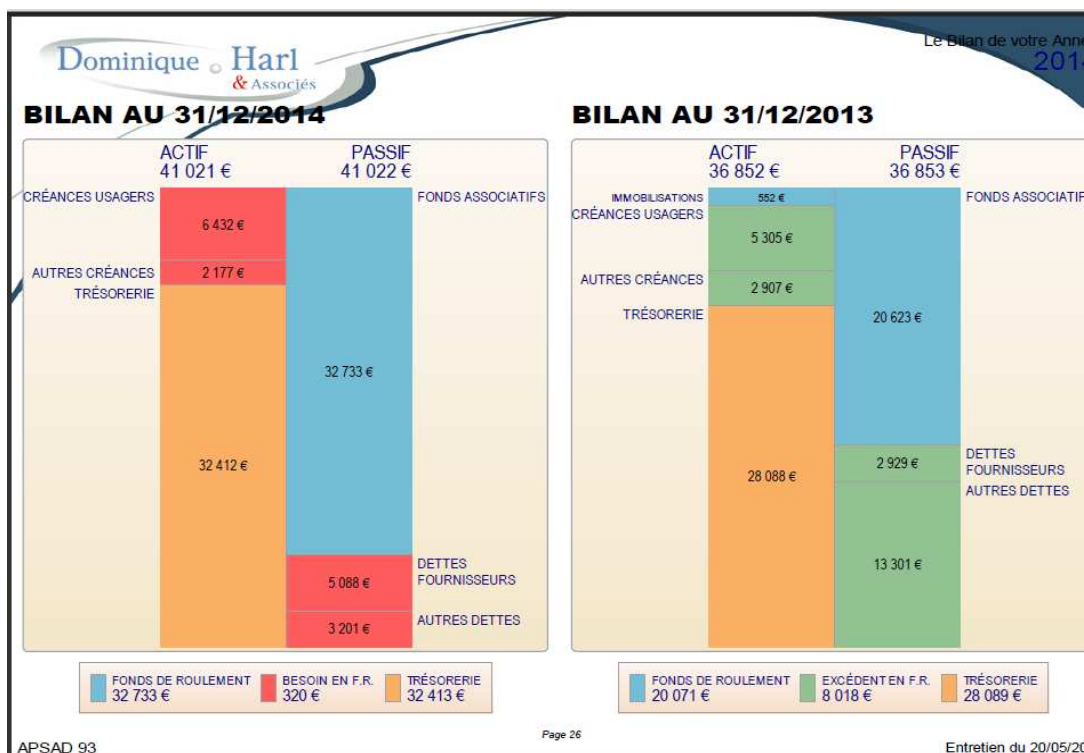
APSAD 93 Page 12 Entretien du 20/05/2014

Le Bilan de votre Ann 201

SYNTHÈSE DES CHARGES DE PERSONNEL

	2014	2013	Évolution
Salaires bruts	34 400 €	34 798 €	-1,1%
Charges sociales	7 642 €	7 873 €	-2,9%
Taux de charges sociales	22,22%	22,62%	-0,4
Autres charges du personnel	941 €	822 €	+14,5%

APSAD 93 Page 16 Entretien du 20/05/20



Laurence SALVADORE, Présidente de l'APSAD 93

ADHERENTS 2014 DE L'APSAD93

Section	Adhérents Département		Adhérents autres administrations		Adhérents extérieurs		Total de la section
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Badminton	21	10	3	1			35
Aquagym		23					23
Boxe française, savate	5	17			1	2	25
Chorale	4	15					19
Claquettes	1	4		6			11
Course à pieds	14	2		2			18
Danse country		8					8
Danse orientale		18		1		1	20
Futsal	13		1		3		17
Golf	31						31
Gymnastique	3	71		8			82
Karting	8						8
Mise en forme	49	57	6	8			120
Moto	13	3	3		1		20
Plongée	9	3	5	4			21
Salsa	4	5		1			10
Sophrologie	2	16		1			19
Tennis	9	1		2			12
Yoga	8	50	2	26			86
Zumba	4	68		3			75
TOTAL	189	370	20	61	5	3	660
TOTAL HOMMES	223						
TOTAL FEMMES	437						

BILAN D'ACTIVITE 2014



AQUAGYM

Responsable : Catherine POILANE
Direction de l'Enfance et de la Famille

Cotisation annuelle unique : 170 € (130 € adhérent+ 40 € APSAD) Nombre d'adhérents 2014 : 23 Créneaux disponibles au centre Nautique Jacques Brel pour l'APSAD : Tous les jours à 12h30 à 13h30 et à 18h00 (sauf le vendredi soir) -

Encadrement : Association « Eau Zone », Mr Zéroual Kada

Site : Centre nautique Jacques Brel à Bobigny,
Conditions d'accès au site : Mise à disposition par convention

Bilan d'activité de l'année 2014

La section aquagym a repris son activité le 24 novembre 2014 pour la saison sportive 2014/2015. Chaque adhérent bénéficie de 2 cours minimum mais peuvent en suivre plus encore si le planning de cours le permet.

Le bilan de l'activité s'avère globalement positif dans le sens où ne se pose aucun problème de planning, où les matériels sont suffisants et l'accès aux cabines aisé.

Des ateliers spécifiques ont été proposés durant les congés scolaires de février 2015 avec une participation de 5 € (Aquabike par exemple). Les adhérents ont apprécié ces initiatives.

Dans l'ensemble les adhérents sont satisfaits de la nouvelle organisation de la section et de l'intervention de l'association « Eau Zone » dont les animateurs qui distillent une ambiance de détente et de bien être sont appréciés de tous.

BADMINTON

Responsable : Manisouk N'GUYEN
Direction de la Population Agée et des Personnes Handicapées

Cotisation annuelle : Agent du CG93 et ayant droit 70 €, si licencié FFBad 35€ - Autres 90 € Nombre d'adhérents - saison 2013-2014 : 35 Site : gymnase Henri Barbusse, rue de la prospérité à Bobigny Entraînement : prêt de matériel possible Lundi et vendredi de 12h00 à 13h30 (hors vacances scolaires) Professeur rémunéré
--

Adhésion pour l'année 2014

Au total, sur la saison 2013/2014 : 35 adhérents soit :

- Ouvrant et ayant-droit (CG 93) : 30 ouvrant-droit et 1 ayant-droit (10 femmes, 21 hommes)
- Autres administrations du Département : 4 (1 femme, 3 hommes)
- Extérieur : 0

En nombre de licenciés FFBad (Fédération Française de Badminton)

- 27 licenciés APSAD 93
- 8 licenciés autres clubs

Encadrement

Entraîneur diplômé : Nicolas Séjournant

Coût salarial annuel (sur 35 semaines) : 2 100 € (Soit 30 €/heure suivant le contrat de 2 h hebdomadaire)

Type de contrat de travail : Contrat à Durée Indéterminée

Site

Lieu : Gymnase Henri Barbusse, rue de la Prospérité 93000 Bobigny

État des lieux : trois terrains de doubles et un terrain de simple (soit 14 joueurs simultanés)

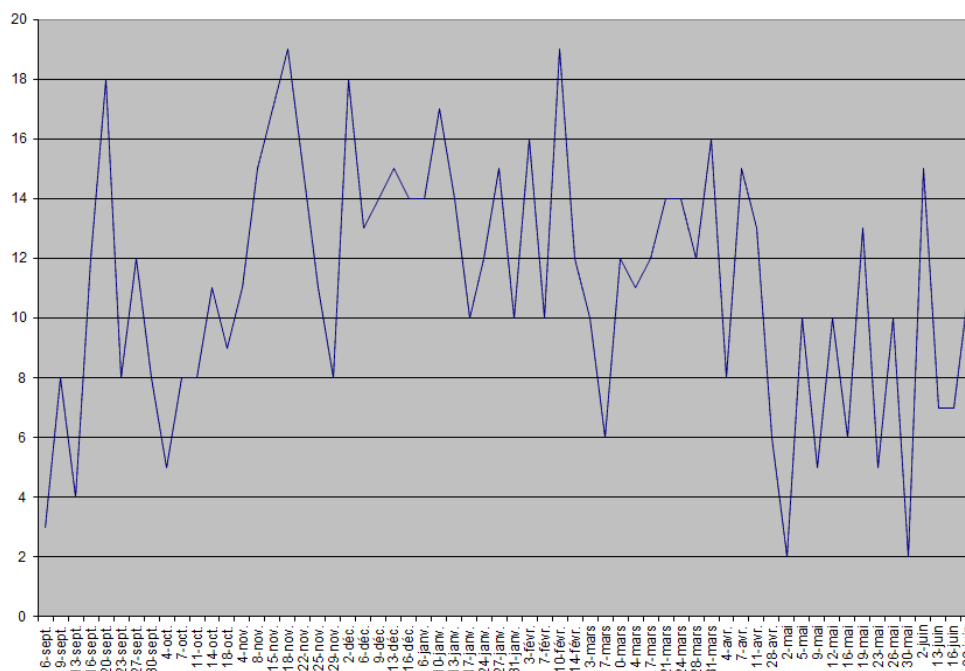
Coût de location annuel (sur 35 semaines) : 2 457,00 €

(soit 23,40 €/h, à raison de 2 séances d'une heure et demi chaque semaine)

Conditions d'accès au site : Convention de mise à disposition du gymnase avec le service des sports de la ville de Bobigny

Bilan d'activité de l'année 2014

Le graphique ci-dessous représente le nombre d'adhérents présents chaque séance pour la période de la saison sportive (septembre 2013 à juin 2014).



Le nombre moyen d'adhérents présents par séance est de 11, soit un taux de présence moyen de 31 %.

La section Badminton propose tous les vendredis à ses adhérents une séance de cours encadrée par un entraîneur diplômé (Nicolas Séjournant). La moyenne des participants est de 8.

Sur la saison sportive 2013/2014, l'APSAD n'a pas inscrit d'équipe à la coupe coopérative inter-entreprise (CORPO) qui s'est tenue le week-end du 07-08 février 2014 en raison de l'indisponibilité d'une majorité de joueurs à la date proposée.

Le samedi 24 mai 2014, nous avons organisé au Gymnase du Cosec à Livry-Gargan une journée « Badminton » articulée en deux temps :

- notre 1^{er} tournoi interne s'est tenu le matin et a permis à douze licenciés de découvrir la compétition ;
- l'après-midi nous avons proposé du jeu libre ouvert à tous les adhérents de l'APSAD 93. Une vingtaine de personnes nous a ainsi rejoints pour s'initier au badminton ou se mesurer aux compétiteurs.

Le week-end du 14-15 juin 2014, deux adhérentes de l'APSAD (l'une licenciée à l'APSAD et l'autre dans un autre club) ont fait équipe pour participer à un tournoi individuel. Elles se sont malheureusement inclinées en demi-finale sur un tableau D3/NC de double dame.

Parmi nos adhérents, quatre joueurs (licenciés autre club) sont des compétiteurs acharnés et participent régulièrement à des tournois individuels.

Le 29 septembre 2014, la section Badminton a participé au 2^{ème} forum de l'APSAD qui s'est tenu à l'immeuble Colombe à Bobigny de 11h30 à 15h.

Le club met à la disposition des joueurs des raquettes et fournit des volants en plastique durant toute la saison sportive.

BOXE, SAVATE, FORME

Responsable : Béatrice MORLAAS-COURTIES
Direction de l'Enfance et de la Famille

Cotisation annuelle : Agents du CG93 70 € - Autres 100 € (dont licence 32€ inclus) Nombre d'adhérents - saison 2013-2014 : 25 dont 3 extérieurs Site : cité administrative N°2, Bâtiment E > APSAD Espace 2 Entraînements : Lundi de 12h00 à 14h00 (savate forme) Mardi et vendredi de 12h00 à 14h00 (boxe française débutant) Vendredi de 12h00 à 14h00 (boxe française) Professeur rémunéré
--

Encadrement

Intervenant, entraîneur diplômé : Ludovic PETEY, Diplômé BE (salarié)
Georges MAKOWSKI, diplômé moniteur de savate forme et boxe française (bénévole)
Béatrice MORLAAS-COURTIES, diplômée monitrice de boxe française (bénévole)
Cout salarial annuel par animateur (*indiquez le nb d'heure effectué*) : 6408,59€ (166h sur l'année)
Condition de rémunération (*contrat, convention*) : Contrat à durée Indéterminée

Site : Cité Administrative n°2 – Bât E

Bilan d'activité de l'année 2014 :

L'année 2014 a été marquée pour la section savate forme / boxe française par l'augmentation de la cotisation pour les agents du CG et ayant droit à 70€ au niveau financier, par une légère augmentation du nombre d'adhérents, notamment sur la séance de savate forme...

Les boxeurs ont représenté l'APSAD 93 sur un interclub cette année, celui de Courtry qui a lieu en fin de saison (juin 2014). Des passages de grade ont pu se mettre en place et deux boxeurs (euses) ont obtenu le grade de gant vert et gant rouge.

Enfin, une de nos boxeuses a obtenu le diplôme de juge arbitre de secteur.

CHORALE

Responsable : Lucile Prévost
Direction de l'Education et de la Jeunesse

Cotisation annuelle : Agents du CG93 60 € - Autres 100 € Nombre d'adhérents - saison 2013-2014 : 19 Site : Cité administrative N°2, salle du Mille Club Séance : vendredi de 12h15 à 13h45 Professeur rémunéré
--

Encadrement

Chef de chœur : Catherine LEBRANCHU

Coût salarial annuel par animateur : 30,00 € net de l'heure

Condition de rémunération : CDI

Site

Lieu: Club des cités - Parc de la Bergère - Cité administrative n°2 à BOBIGNY

Coût horaire de location : Mise à disposition par convention avec le Département

Bilan d'activité de l'année 2014

Concerts : La chorale n'a pas pu participer au 2ème Gala de l'APSAD pour des questions d'organisation mais c'est une bonne expérience qui doit être renouvelée en 2015.

De très bons retours du public sur les concerts encouragent la section à continuer de partager ces moments très conviviaux (Vœux chantés de début d'année dans le hall de Picasso et concert fête de la musique à l'extérieur du bâtiment l'Européen II + Préfecture).

Depuis 3 ans nous constatons une dégradation au niveau de l'entretien du matériel, qui n'est pas de notre fait, dans la salle du club des cités.

C'est un endroit agréable malgré le froid l'hiver et la soufflerie bruyante.

Les campagnes de recrutement ont permis de renouveler l'effectif en légère augmentation par rapport à l'année précédente. Un bon équilibre se crée avec les anciens et les nouveaux arrivants.

C'est une petite section qui fonctionne dans une ambiance chaleureuse et qui permet à chacun de progresser...

CLAQUETTES

Responsable : Thierry JURMAN
Direction du Budget, des Finances et du Contrôle de Gestion

Cotisation annuelle : Agents du CG93 60 € - Autres 80 €
Nombre d'adhérents - saison 2013-2014 : 10
Site : cité administrative N°2, Bâtiment E - APSAD salle E1
Séances :
Lundi de 11h45 à 12h45 (débutant)
Lundi de 12h45 à 13h45 (avancé)
Professeur rémunéré

Adhésion pour l'année 2013

Ayant et ouvrant-droit (CG 93) : **4 [4 femmes, 0 homme]**

Autres administrations du Département : **6 [6 femmes, 0 homme]**

Encadrement

Intervenant, entraîneur diplômé : **Mlle Lucie ROUITS**

Coût salarial annuel par animateur: **2560€ pour 64 heures**

Condition de rémunération: **Contrat**

Site

Lieu: **Cité 2 Bât E**

Coût horaire de location : Mis à disposition par le département

Bilan d'activité de l'année 2014

La section claquettes se maintient avec un petit nombre de fidèle et progresse bien du coup.

Le cours avancé toujours très motivé elles sont très assidues et maîtrise les frappes de plus en plus difficiles.

Certaines participent toujours à des jam 's partie organisées par des associations extérieures.

COURSE A PIED

Responsable : Serge PEYRADE
Direction des Bâtiments et de la Logistique

Cotisation annuelle : Agents du CG93 10 (loisir) à 30 € (compétition) - Autres 20 à 50 €
Nombre d'adhérents - saison 2014 : 18 dont 2 femmes et 2 autres administrations
Site : sur les bords du canal de l'Ourcq - bâtiment E cité n°2
Entraînement : mardi, mercredi et vendredi dès 12h00

Séances : Mardi Mercredi et Vendredi dès 12 heures

Encadrement : entraîneur diplômé bénévole

Site : Sur les bords du canal Parc de la bergère Bobigny

Bilan d'activité de l'année 2014

La section a un nombre constant d'adhérents. Elle en compte plusieurs issus de la DSI. Je peux affirmer que ces adhérents Apsadiens font la fierté de la section car c'est un groupe important représentant tous les niveaux de la discipline. Espérons que d'autres collègues nous rejoindront encore dans l'avenir. En revanche, la gent féminine n'est pas suffisamment représentée. Un projet de coaching avec des collègues bénévoles est en préparation pour 2015 pour nos nouvelles adhérentes. Les 2 épreuves cross prévus en début d'année 2014 ont été annulées par manque de participants.

Les coureurs compétiteurs ont participés à plusieurs épreuves sur route et trail nature sur toute l'île de France. Certains résultats de l'APSAD93 sont consultables sur le site Top-Chrono

La section a participé à deux courses à obstacles en engageant des équipes mixtes. Ces participations sont une motivation pour les collègues pour renouveler ce type d'épreuve l'année prochaine.

DANSE COUNTRY

Responsable : Brigitte MARLAIRE
Pôle Personnel et Relations Sociales

Cotisation annuelle : Agents du CG93 50 € - Autres 65 € Nombre d'adhérents - saison 2013-2014 : 8 Site : cité administrative N°2, Bâtiment E > APSAD salle E1 Cours : Jeudi 17h à 18h30 (débutant) Jeudi 18h30 à 19h30 (intermédiaire)

Séances

Lieu: Salle K 1 cité 2

Chiffres de la section

Adhérents : 8 [8 femmes] 2014

Adhérents : 4 [4 femmes] 2015

Cotisation

Agents du Département : 50 Euros

Extérieurs : 65 euros

Conditions d'accès au site: Mis à disposition par le Département

Bilan d'activité de l'année 2014

Le dernier trimestre a tendance à s'essouffler par manque de danseur qui pour beaucoup ont des impératifs familiaux. Les nouveaux ne sont pas assez assidus et l'on ne progresse pas. Par contre le fait de se produire en fin d'année est motivant pour ceux qui restent toute l'année.

La section country ne comptant plus à ce jour que 4 adhérentes sur la saison 2014-15, il sera mis fin à l'activité dès la fin de la saison.

DANSE ORIENTALE

Responsable : Aurélie ZORZETTIG
Direction de l'Education

Cotisation annuelle : Agents du CG93 60 € - Autres 100 €
Nombre d'adhérents - saison 2014 : 20, dont 1 autre administration et 1 extérieur
Site : Cité administrative N°2 : bâtiment E / Salle E1 ou E2
Séances :
Avancés (minimum 5 ans de danse) > mercredi de 12h45 à 13h45
Débutants > vendredi de 12h15 à 13h15
Professeur rémunéré

Encadrement

Intervenant: Claire LAUGERO

Coût salarial annuel: 1 800 € pour 60 heures

Condition de rémunération: CDI

Site

Lieu: Bâtiment E, cité administrative n°2, Bobigny

Coût horaire de location : 0 €

Conditions d'accès au site: Convention avec le département

Bilan d'activité de l'année 2014

La section « Danse orientale » existe depuis 2008.

Elle compte de nombreuses fidèles depuis la création de la section qui forment maintenant le cours « avancés ».

Le professeur est toujours autant apprécié et les cours progressent en termes de niveau chaque année (cours avancé exigeant 5 ans de danse minimum).

Des stages sont régulièrement proposés.

En juillet 2013, la section « danse orientale » a été à l'initiative de l'organisation du 1^{er} gala de fin d'année de l'APSAD93, en invitant les sections « claquettes », « salsa », « country » et « chorale » à la rejoindre.

Ce gala a été réitéré le 1^{er} juin 2014 avec la section « Zumba » en lieu et place de la chorale.

De nouvelles chorégraphies sont en cours de préparation pour le gala 2015.

FUTSAL

Responsable : Hachemi BENZOUAOUI
Direction des Bâtiments et Logistique

Cotisation annuelle : Agents du CG93 50 € - Autres 60 €
Nombre d'adhérents - saison 2013-2014 : 13
Sites : Stade de la Motte à Bobigny - Gymnase du COSEC, chemin des postes à Livry Gargan
Les samedis ou dimanches, selon planning de 13h00 à 16h00 ou de 10h00 à 13h00

Encadrement

Intervenant, entraîneur diplômé : animé par le responsable de section, agent du CG 93

Cout salarial annuel par animateur : Remboursement des frais engagés pour l'activité

Condition de rémunération : Bénévolat

Site

Lieu: COSEC de Livry-Gargan

Coût horaire de location : 0€

Conditions d'accès au site: Mis à disposition par le département (convention)

Bilan d'activité de l'année 2014

De Janvier 2014 à juin 2014 la section était dirigée par Djilali DJELTI avec un tournoi inter-service du CG 93 organisé le 8 mars 2014 au Gymnase du COSEC, le gagnant était la DEA.

Poursuite de l'idée d'une section Futsal Loisirs (toujours affiliée à la FFF) afin de recentrer la section pour les adhérents du conseil général. Des portes ouvertes sont organisées tout le long de la saison, ainsi qu'un tournoi inter-service du CG 93 organisé le 14 mars 2015 au Gymnase du COSEC.

Nous espérons ainsi attirer des joueurs motivés du département, c'est notre priorité cette saison.

GOLF

Responsable : Fabien PAILLARD
Direction de l'Education

Cotisation annuelle : Agents du CG93 85 € licence incluse - Autres 120 €
Nombre d'adhérents - saison 2013-2014 : 31
Equipement sportif :
Golf du Nanteuil à Rosny sous bois
Golf de la Poudrerie à Livry-Gargan

Séances

Jours et créneaux horaires : Tous les jours sur réservation pour les cours et les parcours

Encadrement

Intervenant, entraîneur diplômé : PROFS DIPLOMES

Condition de rémunération: 25 € le cours de 30 minutes - participation de l'adhérent à 50 %

Lieu: Golfs de Sevrans ou de Rosny-sous-bois

Conditions d'accès au site: Abonnement annuel non nominatif pour l'accès aux parcours

Bilan d'activité de l'année 2014

5 cours de 30 mn par an à 50% avec un prof diplômé sur les golfs de Sevrans ou Rosny (jour de son choix sur réservation)

Tous les 3èmes vendredis de chaque mois un parcours loisir de 18 trous est proposé afin de découvrir d'autres golfs mais aussi pour diversifier la technique du jeu, ou sous forme de compétition de classement,

Un abonnement annuel non nominatif sur le golf de Sevrans afin qu'un adhérent par jour (sur simple réservation) puisse bénéficier du parcours,

Des stages ou mini-stages avec des cours collectifs avec thème (petit jeu, putting, mise en jeu) et parcours

Un challenge (3 octobre) ouvert à tous les adhérents de toutes les sections de l'apsad93 afin de faire partager la discipline sous forme de petite compétition avec buffet le midi et pot de l'amitié le soir (challenge annulé à cause du peu d'inscrits).

Initiation de 2 h (le 29 novembre) avec un prof au golf de Sevrans pour les agents qui souhaitent découvrir le golf et s'inscrire à la section pour la prochaine saison ,

GYMNASTIQUE

Responsable : Hélène LANGLAIS
Direction de l'Enfance et de la Famille

Cotisation annuelle : Agents du CG93 65 € - Autres administrations 90 €
Nombre d'adhérents - saison 2014 : 79 dont 8 autres administrations
Site : cité administrative N°2, Bâtiment E > APSAD salle E2

Cours :

A Bobigny : Club des cités et bâtiment E, cité administrative n°2

Lundi de 17h45 à 18h45

Mardi de 12h00 à 14h00

Jeudi de 12h00 à 13h00

Jeudi de 17h45 à 18h45

Vendredi de 12h00 à 13h00

A Rosny : 99 ave du Général de Gaulle.

Mardi de 12h00 à 13h30

Vendredi de 12h00 à 13h30

Encadrement : Intervenant, entraîneur diplômé : Olivia Dufour, Cecilia Montresor, Jacky Del Vecchio,

Cout salarial annuel par animateur (373,30 heures effectuées) : 15 407,74 €

Condition de rémunération: Contrat pour les 3 intervenants

Conditions d'accès au site: Convention avec le Département

Bilan d'activité de l'année 2014

La section gymnastique /stretching fonctionne bien. Le Forum de l' APSAD a permis aux agents du Département de découvrir notre section, nous avons eu de nouveaux adhérents. Les différentes techniques de chacun des professeurs permettent une offre diversifiée et complémentaire.

Le jeudi midi par exemple, le cours est tonique ainsi que sur le site de Rosny sous Bois pour les agents de la DEA qui ont la possibilité de pratiquer une activité physique, le mardi midi et vendredi midi. Néanmoins la salle sur le site de la DEA ne peut contenir que 15 personnes.

Le vendredi midi sur le site de Bobigny, une partie du cours concerne le stretching, en fin de semaine et satisfait un certain nombre d'adhérents.

Les cours se sont déroulés de septembre à juillet. Durant les vacances scolaires, les cours ont été maintenus en fonction des professeurs et de la demande.

Le but de ces cours est d'offrir aux agents départementaux la possibilité de pratiquer et partager une activité sportive d'entretien et de pouvoir progresser et s'épanouir dans celle-ci, sur leur lieu de travail.

KARTING

Responsable : Thierry ROBERT
Direction des Système d'Information

Cotisation annuelle : Agents du CG93 150 € - Autres 200 € Nombre d'adhérents - saison 2013-2014 : 8
--

Encadrement

Intervenant, entraîneur diplômé : animé par le responsable de section, agent du CG 93
Cout salarial annuel par animateur : Remboursement des frais engagés pour l'activité
Condition de rémunération : Bénévolat

Site | Séance

Jours et créneaux horaires : le week-end principalement
Lieu : sur toute l'Île de France et départements limitrophes
Coût horaire de location : en fonction de l'événement
Conditions d'accès au site : Sans objet

Bilan d'activité

La section Karting a pérennisé son activité dans des courses Loisirs organisées en majeure partie sur l'Île de France. Possédant un niveau intéressant, l'ensemble des pilotes, encore trop peu il est vrai malgré une « publicité » accrue, a pu participer au Challenge Kart'Air ainsi que des courses d'endurance planifiées sur les 10 mois d'une saison de Karting.

La cotisation est calculée au plus proche des dépenses ceci afin de permettre à une majorité des agents du CG 93 de pouvoir participer à une discipline sportive normalement ouverte à une population aisée. En 2014, la cotisation est maintenue à 150,00 € pour un agent du CG 93 et passée à 200,00 € pour les autres administrations du département (aucune inscription extérieure).

Dans l'optique d'ouvrir au plus large, la section Karting ne demande aucune participation aux adhérents durant la saison. Le budget est calculé au plus près du calendrier des activités programmées. Seule une participation est demandée sur l'achat de matériel spécifique au pilote (casque, gilet, combinaison etc. ...).

Cinquième année de « compétition » ouverte à tous pour la section karting. Cette saison, nous avons pu inscrire sur la majorité des manches du challenge Kart'Air, deux châssis, ce qui a permis à tout le monde de tourner sur les circuits de l'Île de France et de parfaire son niveau de pilotage.

Nous avons aussi pu participer à deux courses d'endurance (mars et novembre) sur le circuit du RKC avec d'excellents résultats, accrochant la première partie du classement général sur plus de 50 châssis en course.

Il est à noter qu'une excellente ambiance et un bon esprit animent la section Karting et ne demande qu'à grandir avec espérons le, une relève un peu plus jeune ! Histoire de booster nos chronos pour arriver à « titiller » les meilleurs ...

Challenge Kart'Air	Equipe #1	pts	Equipe #2	pts
2014	17e sur 67 équipages	35	35e sur 67 équipages	8
2013	16e sur 51 équipages	51	34e sur 51 équipages	11
2012	22e sur 54 équipages	14	32 ^e sur 54 équipages	3
2011	11e sur 48 équipages	46	25e sur 48 équipages	13
2010	18e sur 51 équipages	29		-

MISE EN FORME

Responsable : Mohamed BEN ABDELKADER
Direction des Batiments et de la Logistique

Cotisation annuelle : Agents du CG93 70 € - extérieurs 95 € - autres sections APSAD 45 € Nombre d'adhérents - saison 2013-2014 : 120 Site : cité administrative N°2, Bâtiment E > APSAD Espace 2 Entraînements : Lundi à jeudi de 17h30 à 19h00 Lundi à vendredi de 12h00 à 13h00 Professeur rémunéré

Encadrement :

Intervenant, entraîneurs diplômés : Ben Abdelkader - Daniel De Olivera - Diale Blin - Sandrine Abis - Ait Kaci Nour – Chevallier Jeremy.

Autres : Benjamin Allion et Mickael – Marc David Courson – Eric Hugon - Jennifer Baradaran – Jean Yves Leveillé

Site : Bat E (Cité administratif N 2)

Bilan d'activité de l'année 2014

Comme chaque année depuis 2012, la section mise en forme ne cesse d'avoir du succès auprès des adhérents, en effet depuis 4 ans, plus de 120 personnes sont inscrites à la section.

Journée du 14/05/2014

La section a organisé une course à pieds pour les adhérents. La participation a été importante, car un cinquantaine de personne a pris le départ.

Certains découvraient la discipline et souhaiteraient que nous organisions un cross cette année.

Journée Porte Ouverte le 12/06/2014 :

Chaque atelier est mis en avant dans cette journée de démonstration. En effet, les adhérents font une démonstration des activités pratiquées durant l'année sous la surveillance des encadrants

Présentation des différents ateliers :

- Body Training animé par Nour et Daniel
- Technique de combat de sol présenté par Benjamin
- Cardio Training avec Daniel, Nour et Jean Yves
- Musculation et Force Athlétique animé par Ben, Diale et Sandrine
- Crossfit : Présentation du nouvel atelier par le responsable Ben avec la démonstration de l'encadrante Jennifer .

Présents offerts aux courageux qui ont participé aux démonstrations de ces ateliers

Journée du 21/06/2014

Découverte de l'escalade au Cossec de Livry Gargan organisé par la section ce qui a été l'occasion de se rencontrer ailleurs que dans le milieu professionnel..

Déroulement :

- 9h00 Petit déjeuner offert par la section
- 10h00 à 12h00 : pratique de l'escalade encadré par 2 moniteurs diplômés d'Etat
- 14h00 à 16h00 : cours de Crossfit et Body Training- avec Nour et Eric

Nous n'étions pas très nombreux mais nous avons passé une très belle journée à découvrir ce sport que quelques uns ne connaissaient pas.

A renouveler cette année 2015.

Septembre 2014 :

Réunion à la demande du responsable, étaient présents : Le Bureau et les Encadrants

Ordre du jour :

- Présentation du bureau et des encadrants
- Remplacement du matériel défectueux par le matériel professionnel
- Règlement intérieur
- Projets d'activité pour fin 2014 – 2015

Footing du 12 Novembre 2014 :

Organisé par la section, ont aussi participé les adhérents de la section course pour partager un moment convivial et sportif.

4 distances étaient au programme avec un chrono en vue de s'améliorer pour la prochaine course prévue en 2015 :

- 3 km
- 5 km
- 10 km
- 12 km

Formation : Novembre et Décembre 2014

Envoi de 2 encadrants : Nour et Jeremy en formation Culturisme organisé par la fédération FFHFMAC en vue d'obtenir après examens théorique et pratique le diplôme de formateur initiateur.

MOTO

Responsable : Annie Claire GONZENBACH
Direction des Bâtiments et Logistique

Cotisation annuelle : Agents du CG93 75 € - Autres 90 € (hors licence) Nombre d'adhérents - saison 2014 : 19 dont 3 extérieurs Activité : de mars à novembre
--

Encadrement

Intervenant, entraîneur diplômé :

Bilan d'activité de l'année 2014

La section Moto a réalisé en 2014 :

- des stages de pilotage sur le Circuit de Clastres(02), de Lurcy Levis (03)

- des baptêmes en side-car sur le Circuit Carole (93)
- a participé au Championnat des Rallyes Routiers avec des épreuves sur le circuit Bugatti au Mans (rallye de la Sarthe(72), rallye de l'Ain (01) et l'équipage de l'Apsad a terminé 8^{ème} au Classement Général
- a participé au management du Team Hampe sur le circuit de Magny-Cours (51), à SPA en Belgique et sur le Circuit du Castellet (83)
- a participé au Jumbo sur l'île d'Oléron (17) en faveur des adultes handicapés
- a participé au Rallye routier des Volcans (63)(hors championnat)
- des sorties avec road book et découverte de la Seine et Marne, de la Picardie, de la Bretagne

Les sponsors ont encouragé notre jeune pilote François N'Guyen qui s'est révélé en courses d'endurance et pour lequel la section Moto a continué son aide pour l'équipement (avance des frais et remboursement sur l'année)

La section Moto recherche toujours un local pour réaliser des ateliers mécaniques mais le montant de la subvention ayant diminué ce projet est annulé malheureusement.

PLONGEE

Responsable : Thierry MORIN
Direction des Espaces verts

Cotisation annuelle : Agents du CG93 140 € - Autres 180 € (dont 38€ licence) Nombre d'adhérents - saison 2013-2014 : 21 dont 9 extérieurs Site : piscine Jacques Brel à Bobigny Séance : Mercredi de 19h00 à 21h00 (interruption pendant les vacances scolaires)
--

Encadrement

TARARBIT Amar – directeur de plongée, diplômé du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif de niveau 1 (BEES 1)

JENIN Emmanuel – moniteur E2 FFESSM, MORIN Thierry – moniteur E1 FFESSM, LEROY Jocelyn - moniteur E1 FFESSM, STANCIC Natalija - moniteur E1 FFESSM

Les cours sont assurés par les membres, cotisation du directeur de plongée : 180 €

Prise en charge inscription et encadrement en sortie

Site : centre nautique Jacques Brel - Bobigny

Coût horaire de location : 181 euros par séance

Fosse de plongée : 145 €/heure, Ligne de natation : 30,60 €/heure ; Forfait gonflage : 20,40 €/mois

Conditions d'accès au site: convention sur année scolaire

Bilan d'activité de l'année 2014

La section plongée a pour objectif de permettre aux adhérents de pratiquer leur sport en toute sécurité. Pour cela, la section plongée s'est fixée pour priorité de développer les compétences techniques grâce à l'entraînement hebdomadaire afin d'une part, maintenir une bonne condition physique gage de sécurité, et d'autre part, offrir des cours de technique de plongée dans la fosse de plongée de 10 m du centre nautique permettant de préparer des niveaux de plongée.

En 2014, 2 membres Natalija Stancic et Jocelyn Leroy ont obtenu leur qualification de moniteur de plongée de premier degré permettant l'encadrement des adhérents en piscine sur une profondeur limitée à 6 m et de dispenser des cours de niveau 1 et niveau 2.

Afin de pouvoir utiliser pleinement la fosse de plongée de 10 m, c'est pour cela que nous avons un directeur technique détenteur d'un BEES 1 et donc apte à assurer à la fois la formation technique et théorique du niveau 1 au niveau 4 de plongeurs et l'encadrement pour l'utilisation de la fosse de plongée de 10 m. Ce directeur technique est apte aussi à assurer l'encadrement en tant que directeur de plongée en milieu naturel nous permettant de faire l'économie d'un directeur de plongée extérieur. La réglementation s'est renforcée avec l'intégration de la pratique de la plongée dans le code du sport.

Pour permettre aux adhérents de mettre en pratique les cours en piscine, une sortie en carrière en Bourgogne a été organisée sur un week-end en mai. Cette sortie à proximité et donc peu coûteuse pour les participants a permis de valider plusieurs niveau 1 et niveau 2.

De plus, une sortie en juin en Méditerranée (site de l'Estartit en Espagne) a été l'occasion de mettre en pratique les cours de la saison 2013-2014. Ce sont 15 membres qui ont participé à cette sortie.

SALSA

Responsable : Aurélie ZORZETTIG
Direction de l'Education

Cotisation annuelle : Agents du CG93 60 € - Autres 60 €
Nombre d'adhérents - saison 2014 : 10 dont 1 autre administration
Site : cité administrative N°2, Bâtiment E > APSAD salle E1
Séances :
Mardi de 11h45 à 12h45 (débutants)
Mardi de 12h45 à 13h45 (intermédiaires)

Encadrement

Intervenant: Thierry JURMAN et Aurélie ZORZETTIG (agents du Département)

Coût salarial annuel par animateur : 0 € = bénévolat

Site

Lieu (*nom du site avec adresse*) : Bâtiment E, cité n°2 à Bobigny

Coût horaire de location : 0 €

Conditions d'accès au site : Convention d'objectif avec le Département

Bilan d'activité de l'année 2014

La section « Salsa » a été créée en mars 2011.

En septembre 2012, il a été décidé de ne pas renouveler le contrat salarial du professeur extérieur et de confier l'apprentissage de cette danse à 2 agents du CG (couple de danseurs), permettant ainsi d'être au plus prêt des attentes des adhérents et de valoriser les compétences d'agents du Département.

Cette formule a permis de donner un nouvel élan à la section et qui possède quelques élèves assidus.

La section « Salsa » a, pour la 1^{ère} fois, présenter une petite chorégraphie au 1^{er} gala de fin d'année de l'APSAD93 en 2013. Participation qui a été renouvelée au gala du 1^{er} juin 2014.

Une initiation à la Bachata et Kizomba a également été proposée lors des cours.

SOPHROLOGIE

Responsable : Anne DAVIET
Direction de l'Enfance et de la Famille

Cotisation annuelle : Agents du CG93 100 € - Autres 120 €
Nombre d'adhérents - saison 2014 : 19 dont 1 extérieur
Site : cité administrative N°2
Séances :
Mardi de 12h30 à 13h30 au club
Jeudi de 18h00 à 19h00 au bâtiment K
Professeur rémunéré

Encadrement

Intervenant, entraîneur diplômé : Norbert GERARD

Cout salarial annuel par animateur (*indiquez le nb d'heure effectué*) :

Condition de rémunération (*contrat, convention*) : 100€ la séance

Site

Club des cités et bâtiment K, cité administrative n°2

Bilan d'activité de l'année 2014

La saison écoulée s'est très bien passée, même si quelques adhérents ont dû pour des raisons de santé interrompre leur participation.

Comme chaque année, nous avons eu quelques nouveaux adhérents curieux de découvrir notre pratique et satisfaits de la prestation proposée, et des « anciens » qui souhaitent poursuivre leur apprentissage.

Les adhérents sont très satisfaits du déroulement des séances et de la réactivité de Norbert, et de la diversité des séances.

TENNIS

Responsable : Bruno COURTILLIER

Direction des Affaires Domaniales et Juridiques

Cotisation annuelle : Agents du CG93 150 € - Autres 200 €
Nombre d'adhérents - saison 2014 : 12 dont 2 autres administrations
Site : Ligue de Tennis de Seine Saint Denis à Aulnay sous bois
Cours :
Mardi > Groupe 1 18h30 - 20h00 / Groupe 2 20h00 - 21h30
Jeudi > Groupe 3 12h00 - 13h00 / Groupe 4 18h30 - 20h00 / Groupe 5 20h00 - 21h30
Professeur rémunéré

La démarche visant à la souscription des licences est assurée par la section afin d'éviter le défaut de souscription, par l'adhérent, de la licence. En outre elle garantit que la licence mentionne le nom de l'association. En outre, pour la Ligue, l'accès aux terrains suppose d'une part d'être un Club Affilié à la FFT et d'autre part d'avoir des adhérents disposant impérativement d'une licence FFT.

Rappel : l'année sportive Tennis de la section se calque sur les règles de la Fédération Française de Tennis, soit de septembre à septembre.

Encadrement

Depuis plusieurs années, Gilles VINIT, professeur diplômé B1, nous accompagne et encadre les cours (différents groupes) quelques soient les publics (hommes ou femmes) et niveaux des publics. La difficulté vient de la recherche d'une harmonisation des niveaux dans les groupes.

Cout salarial annuel par animateur : 11092,82 € (charges patronales comprises). Cela représente un total de 251 heures de cours. En conséquence, pour 30,00 € net de l'heure, nous payons 14,19 € de charges, le coût horaire brut étant de 44,19 €.

Condition de rémunération : contrat CDI

Site | Séances

Jours et créneaux horaires : Jours et créneaux horaires : Groupe I : les mardis de 18h30 à 20h00, Groupe II : les mardis de 20h00 à 21h30, Groupe III : les jeudis de 12h00 à 13h00, Groupe IV : les jeudis de 18h30 à 20h00, Groupe V : les jeudis de 20h00 à 21h30

Lieu : La Ligue de tennis de la Seine-Saint-Denis, rue Albert Camus à Aulnay-sous-Bois

Cout horaire de location : 10 € de l'heure, selon réservation annuelle ou en location horaire libre, c'est-à-dire hors créneaux horaires fixes.

Conditions d'accès au site : La section étant affiliée en qualité de Club, elle bénéficie du tarif applicable, préférentiel.

Il s'agit de cours encadrés se déroulant tout au long de l'année sportive du 1er mardi de la 2ème semaine du mois d'Octobre au dernier jeudi du mois de Juin de l'année suivante.

Théoriquement les cours ont lieu en dehors des vacances scolaires et hors de quelques périodes de l'année où les terrains ne sont pas disponibles pour des raisons de compétitions organisées par la Ligue.

A défaut d'installations en propre ou de partenariats avec des communes, la Ligue de Tennis nous accueille dans son complexe qui offre 4 terrains couverts en Terbal et 4 autres courts extérieurs dans le même revêtement. La Terbal est une fausse terre battue dont les réalisations ont connu une forte extension. Depuis ce type de surface ne se fait quasiment plus pour des raisons d'hygiène (poussière/humidité/salissure) et qui nécessite finalement beaucoup d'entretien.

Bilan d'activité

Pour cette saison sportive 2013/2014 le choix a été fait de ne pas augmenter les cotisations et de maintenir au niveau de l'année passée. Dans le même temps il faut observer que le coût des licences a continué d'évoluer à la hausse selon le même rythme que les années précédentes, soit 0,50 € de plus chaque année.

L'objectif est au moins de ne pas perdre des adhérents et au mieux de susciter de nouvelles inscriptions.

Théoriquement, l'organisation de la Section permet de prendre entre 25 et 30 adhésions. Nous le voyons nous ne parvenons toujours pas à « faire le plein ».

Avec 20 adhésions, nous restons approximativement dans nos chiffres habituels qui varient d'une année sur l'autre de 16 à 22. En revanche on constate désormais qu'il y a environ 50% de femmes.

En 2014, elles sont cependant moins nombreuses que l'année passée.

Les cours des groupes II et V qui commencent à 20h00 et finissent à 21h30 ont du mal à attirer les adhésions. Des demandes, surtout venant de femmes n'ont pas pu être honorées car se concentrant sur le créneau du groupe I.

Le taux d'assiduité est beaucoup plus élevé sur les tranches 18h30/20h00.

Le coût de location des terrains reste le même soit 10 € de l'heure, qu'ils s'agissent d'heures libres « volantes » ou d'heures fixes réservées.

Le nombre d'heures de location reste à peu près équivalent à celui de l'année passée. Il est de 252,5 heures de location de terrains pour les séances d'entraînement. Nous l'avons vu le nombre d'heures de cours est de 251. Cela signifie que quasiment personne n'a réservé en dehors des horaires des cours. 42 heures de location ont été consacrées à la compétition, les fois où l'AP SAD a été désigné comme Club désigné pour recevoir son adversaire. L'augmentation du nombre d'heures de location de la saison 2013/2014 s'explique aussi par rapport à l'année 2011/2012 par la volonté des adhérents de profiter le plus tardivement des terrains de la Ligue, jusqu'en juillet, plutôt que de déplacer l'activité sur 2 mois au SIPS de Bobigny. Le faible nombre d'adhérents justifie difficilement d'instaurer un partenariat avec le SIPS sur 2, voire 3 mois.

Au cours de cette saison et à la demande des adhérents des cours supplémentaires ont aussi été organisés pendant les périodes de vacances avec les adhérents présents, quelques soient les niveaux. Cela a permis aux adhérents de mieux se connaître et de se situer « tennistiquement » vis-à-vis des autres adhérents. C'est l'occasion également de mettre en place des systèmes d'entraînement innovants et très ludiques qui plaisent à ceux et celles qui participent.

La possibilité de jouer en dehors des heures de cours est finalement une option très peu usitée. Le nombre de location en heures libres (loisir) reste très faible. Cela s'explique par le fait que cette pratique, très contrôlée, suppose que 2 ou 4 adhérents s'entendent pour réserver un terrain disponible à une heure convenu.

Nous continuons à regarder sur les projets du SIPS et notamment sur un projet de création de courts couverts. Nous avons participé en son temps à la détermination des besoins et nous espérons que si ce projet se réalise, nos adhérents pourront prendre part à l'activité de cet équipement.

YOGA & TAI CHI CHUAN

Responsable : Françoise JOUSSET
Retraîtée du Conseil général de la Seine-Saint-Denis

Cotisation annuelle : Agents du CG93 60 à 80 € - Autres 80 à 100 € (1 ou 2 activités)
Nombre d'adhérents - saison 2014 : 90 dont 30 extérieurs
Site : cité administrative N°2, Bâtiment E > APSAD salle E1
Séances :
Tai Chi Chuan
mardi de 17h00 à 18h00
jeudi de 11h45 à 12h30
Yoga
mardi de 18h00 à 19h00
jeudi 12h30 à 13h30

Animatrice diplômée : Françoise JOUSSET

Site : Bobigny, Cité administrative N°2, Bâtiment E APSAD salle E1

Conditions d'accès au site : Convention avec le Département

Bilan d'activité de l'année 2014

Le but de la section Yoga & Tai chi chuan est d'assurer un bien-être physique et moral aux participants et de jouer ainsi un rôle préventif dans le domaine de la santé.

La section compte que 10 hommes cette année, propose deux activités complémentaires : le Tai Chi Chuan et le Yoga. La première rassemble 20 personnes et la seconde 70. Beaucoup d'adhérents combinent les cours de tai chi chuan et de yoga du mardi soir.

Les cours du midi sont un peu moins fréquentés, en raison, en d'autres de changement de bâtiments, qui ont éloigné les adhérents de la cité II. Plusieurs stages ont été proposés aux adhérents.

Enfin, au niveau du budget, la section va devoir investir dans du matériel et prévoir la rémunération des intervenants extérieur susceptibles d'animer les stages.

La section envisage en 2015/2016 de licencier les adhérents ! Voir dès cette année ! À l'étude.

ZUMBA

Responsable : Laurence SALVADORE
Direction des Bâtiments et Logistique

Cotisation annuelle : Agents du CG93 60 € - Autres administrations 70 € - Extérieurs 100 €
Nombre d'adhérents - saison 2014 : 75 dont 3 autres administrations.
Site : cité administrative N°2, Bâtiment K > salle K1
Séances :
Lundi de 17h30 à 18h15
Jeudi de 18h30 à 19h15

Encadrement : Animateurs bénévoles diplômés Zin-Zumba

Site : Cité administrative N°2, Bâtiment K, salle K1

Conditions d'accès au site : Convention d'objectifs avec le Département

Bilan d'activité 2014 :

Les cours de Zumba sont des cours de cardio-fitness rythmés sur de la musique essentiellement latine.

Néanmoins chaque instructeur Zumba met au point ses propres chorégraphies, elles peuvent différer des chorégraphies officielles. Une nouvelle instructrice, certifiée Zin basic 1 et Gold, Dalila BELALA, a repris le flambeau des cours avec succès.

La section a apporté sa participation en 2014 au 2^{ème} gala de danse de l'APSAD et à une exhibition de danse lors de la « galette » de l'APSAD.